

COMITÉ DE LA PROTECTION
DU MILIEU MARIN
77^e session
Point 3 de l'ordre du jour

MEPC 77/INF.27
17 septembre 2021
Original: FRANÇAIS
Diffusion au public avant la session ☑

**IDENTIFICATION ET PROTECTION DES ZONES SPÉCIALES, DES ZONES
DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS ET DES ZONES MARITIMES
PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES**

**Identification de la mer Méditerranée nord-occidentale en tant que PSSA
pour minimiser le risque de collision de navires avec des cétacés**

Documenté présenté par l'Espagne, la France, l'Italie et Monaco

RÉSUMÉ

<i>Résumé analytique:</i>	La création d'une PSSA en Méditerranée nord-occidentale incluant des mesures de protection associées est l'exemple de gouvernance partagée à atteindre pour répondre efficacement à la protection de la biodiversité face au développement du transport maritime. Le chevauchement des habitats des grands cétacés et du trafic maritime doit être analysé afin de mettre en place des mesures d'atténuation des collisions comme mesures de protection associées. Cette proposition repose sur un réseau impliquant la communauté scientifique, les représentants des usagers de la mer, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics.
<i>Orientations stratégiques, le cas échéant:</i>	4
<i>Résultats:</i>	4.1
<i>Mesures à prendre:</i>	Paragraphe 11
<i>Documents de référence:</i>	Résolution A.982(24), MEPC.1/Circ.510, MEPC.1/Circ.674, MEPC 69/10/3, document écrit par le GIS3M pour la partie française du Sanctuaire PELAGOS en décembre 2010 concernant les éléments pour la désignation du sanctuaire en tant que PSSA; document d'orientation du plan d'action pour la Méditerranée pour l'identification et la désignation de PSSA, MEPC 77/INF.28

Introduction

1 La création d'une PSSA en Méditerranée nord-occidentale notamment est l'exemple de gouvernance partagée à atteindre pour répondre efficacement à la protection de la biodiversité face au développement du transport maritime. Le chevauchement des habitats des grands cétacés et du trafic maritime doit être analysé afin de mettre en place des mesures d'atténuation des collisions comme mesures de protection associées.

2 Différentes études mettent en évidence les éléments des écosystèmes de la Méditerranée nord-occidentale, en particulier les espèces menacées et les habitats fragiles. L'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de l'espace Atlantique contigu a collecté en 2018 et 2019 une quantité sans précédent de données sur la faune marine (cétacés et autres espèces de la mégafaune marine) et sur les pressions anthropiques grâce à des suivis régionaux effectués tout au long de la mer Méditerranée et de la mer Noire, dans le cadre de l'Initiative d'enquête Accobams. Ces données sont maintenant disponibles et prêtes à être valorisées. Le caractère particulièrement fragile et sensible de certaines zones fait déjà l'objet d'une reconnaissance internationale et de la mise en place d'instruments réglementaires (PSSA du détroit de Bonifacio, obligation d'utiliser le système de localisation des cétacés pour les navires français à l'intérieur des eaux françaises de l'Accord Pelagos). La superposition de mesures spatiales de protection de l'environnement, dont certaines intègrent déjà des mesures de protection associées concernant le trafic maritime, justifie la création d'une PSSA comme outil de gouvernance à l'échelle du bassin méditerranéen nord-occidental.

3 Les coauteurs mèneront l'étude préparatoire de la proposition en s'appuyant sur un réseau international associant la communauté scientifique, les représentants des usagers de la mer, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics.

4 L'annexe doit être considérée comme une base pour les échanges internationaux multipartites qui auront lieu sur 2021-2022. Ces échanges permettront d'avancer sur la rédaction du dossier de PSSA (voir le document MEPC 77/INF.28).

Périmètre de l'étude

5 La zone d'étude de la future PSSA couvrira un large périmètre de la Méditerranée nord-occidentale (ZEE française + nord de l'Espagne + nord de l'Italie (sur un parallèle nord ou sud de la Sardaigne, limite sud à définir) + ZEE monégasque).



6 Sur la base des résultats de l'étude et des discussions engagées avec les États voisins et les partenaires associés à la conduite de l'étude, les délimitations de la future PSSA seront stabilisées. La zone d'étude devra inclure des aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne dans la zone comme la zone de l'Accord Pelagos et le Corridor de migration des cétacés (ASPIM reconnue par la COP 2019 de la Convention de Barcelone), ainsi que les aires importantes pour les mammifères marins (IMMA, un concept développé par l'UICN) dans le domaine.

Domaines de travail

7 La France a négocié avec un seul fournisseur au nom des coauteurs qui devront collecter et rassembler les données conformément à la résolution A.982(24) concernant les Directives révisées pour l'identification et la désignation des zones maritimes particulièrement sensibles. L'assembleur s'appuiera sur une équipe projet composée d'acteurs tant civils que privés (communauté scientifique, représentants des armateurs, ONG, principaux représentants des aires marines protégées de la zone, représentants de l'ACCOBAMS et de Pelagos, pouvoirs publics des États voisins).

8 Dans le cadre des données environnementales, une étude analytique du trafic maritime sera menée afin d'identifier les zones à haut risque de collision et d'envisager des mesures de protection associées pertinentes.

Calendrier

9 La mobilisation des acteurs va se poursuivre par l'organisation d'ateliers techniques internationaux sur 2021-2022 afin de finaliser le dossier qui sera soumis à l'OMI, dans la perspective d'une soumission en 2022.

10 Des demandes de complément d'informations peuvent être adressées à l'adresse suivante : zmpv-med@developpement-durable.gouv.fr.

Mesures que le Comité est invité à prendre

11 Le Comité est invité à prendre note des informations fournies et à les porter à l'attention des États Membres et des organisations internationales afin de contribuer aux problèmes de biodiversité en Méditerranée nord-occidentale.
